
GRAMMAIRE FRANÇOISE.

PREMIERE PARTIE

ELEMENS DE LA GRAMMAIRE FRANÇOISE.

INTRODUCTION.

LA Grammaire François est l'art de parler et d'écrire correctement en François.

Pour parler et pour écrire on se sert de mots. Les mots sont composés de lettres. Il y a deux sortes de lettres : les Voyelles et les Consonnes.

Les Voyelles sont *a, e, i, o, u* et *y* : on les appelle Voyelles ; parceque, seules, elles forment une voix, un son.

Il y a trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*e* fermé, l'*e* ouvert.

L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible ; comme à la fin de ces mots *bonne, mère*.

L'*e* fermé est celui dont le son est aigu, et qui se prononce la bouche presque fermée ; comme à la fin de ces mots *bonté, café*.

L'*e* ouvert est celui dont le son est plus ouvert, et qui se prononce en desserrant les dents ; comme à la fin de ces mots *accès, procès, succès*.

L'*y* s'emploie le plus souvent pour deux *ii* : comme *pays, moyen, joyeux*, qu'on prononce *pai-is, moi-ien, joi-ieux*.

Il y a dix-huit consonnes : *b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*.

Ces lettres s'appellent consonnes, parcequ'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles : *ba, be, bi, bo, bu*.

Il y a deux espèces d'*h* : l'*h* muet, et l'*h* aspiré. L'*h* muet

A